



POLITIQUE SUR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ, L'INCLUSION ET L'APPARTENANCE EN MILIEU DE TRAVAIL

Numéro de politique	P2023-06
Classification	HUM
Date de mise en vigueur	2023-11-20
Autorité approbatrice	CONSEIL
Remplace	
Examen obligatoire	2028

1. APERÇU

La Ville de Bathurst croit que la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance (DÉIA) vont de pair. Nous savons que nos différences nous rendent plus forts, plus innovants et mieux équipés pour relever les défis de l'avenir.

Les organisations qui tirent parti des possibilités offertes par une main-d'œuvre diversifiée travaillent aussi souvent à cerner et à éliminer les obstacles systémiques possibles enchâssés dans les politiques et les pratiques qui, par inadvertance, excluent des personnes.

Pour mieux refléter la diversité au sein de l'organisation, la Ville de Bathurst reconnaît la nécessité d'attirer et de conserver une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

Grâce à la mise en œuvre de cette politique, la Ville de Bathurst vise à favoriser la diversité, l'équité, l'inclusion, et l'appartenance et à reconnaître que les antécédents distincts, les différents points de vue et forces continueront de renforcer Bathurst et de veiller à ce que notre milieu de travail reflète et respecte la diversité de notre main-d'œuvre, de notre population, de nos partenaires et de l'ensemble de la population canadienne.

2. OBJET

L'objectif de la politique sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance en milieu de travail est de fournir une orientation à l'équipe de direction et au personnel de la Ville de Bathurst dans la réalisation des engagements décrits ci-dessous.

Cette Politique se veut un cadre global en termes d'offre de définitions et de pratiques pour faire évoluer les piliers de la DÉIA dans une stratégie proactive visant à surmonter les stéréotypes et les préjugés, à identifier et à résoudre les facteurs qui empêchent les gens de bénéficier d'opportunités et d'appartenance méritées, et de stimuler un milieu de travail collaboratif et favorable ouvert aux contributions des employés de la Ville de Bathurst afin d'accroître leur confiance, celle des résidents et celle des autres intervenants.

En outre, elle garantira l'égalité des chances, créera un lieu de travail inclusif où le personnel se sentira à sa place et contribuera positivement à la société dans laquelle il vit et travaille.

De plus, elle permettra de réaffirmer l'engagement de la Ville de Bathurst envers la DÉIA.

3. ÉTENDUE

La présente politique s'applique à tous les employés de la Ville de Bathurst.

L'application de cette politique et son succès dépendent de l'engagement et des efforts de tous les employés de la Ville de Bathurst. Cela comprend le fait de ne pas s'engager, de ne pas permettre, d'approuver ou d'ignorer un comportement qui viole cette politique. Aucune raison personnelle ou condamnation ne doit exempter une personne de son obligation de respecter la présente politique.

Il est reconnu que la Ville de Bathurst a d'autres politiques en place qui peuvent avoir trait à la DÉIA. Cette politique vise à compléter et à renforcer les cadres stratégiques existants. Cette politique devrait être utilisée et lue conjointement avec d'autres politiques et procédures correspondantes. Voici quelques-unes des principales politiques :

- Politique sur le code de conduite
- Politique sur un milieu de travail respectueux
- Programme de bien-être en milieu de travail
- Programme d'aide à l'employé

4. DÉFINITIONS

[Définir, mettre en majuscule et lister les mots par ordre alphabétique.

Les types de mots qui devraient être définis comprennent les mots non familiers, les termes techniques et les mots utilisés pour abrégé un terme (par exemple : Ville : signifie Ville de Bathurst]

(1) APPARTENANCE

L'appartenance est définie comme le sentiment de sécurité et de soutien lorsqu'il y a un sentiment d'acceptation, d'inclusion et d'identité pour un membre d'un groupe ou d'un lieu donné. Lorsque les gens ressentent un sentiment d'appartenance, ils peuvent partager des idées, parler avec confiance et contribuer pleinement.

(2) DIVERSITÉ

La diversité consiste à comprendre que chaque personne est unique tout en reconnaissant et en respectant les différences individuelles.

La diversité englobe aussi toutes les caractéristiques qui distinguent une personne d'une autre, y compris l'âge, l'ethnicité, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la langue, un handicap, la race, la religion, l'orientation sexuelle, la qualité parentale, l'état civil et plus encore.

- (3) **EMPLOYÉ** Aux fins de la présente politique, ce terme renvoie à tous les employés syndiqués et non syndiqués, les entrepreneurs, les citoyens membres de comités et les bénévoles qui agissent pour le compte de la Ville de Bathurst.
- (4) **ÉQUITÉ** L'équité consiste à reconnaître que chaque personne a des circonstances différentes. La Ville de Bathurst s'engage à distribuer les ressources nécessaires pour atteindre un résultat égal.
- (5) **INCLUSION** L'inclusion consiste à respecter les contributions et l'unicité de tous les employés dans les questions qui les concernent, tout en valorisant les différences humaines et en les percevant comme des forces.
- Ensemble, l'équité, l'inclusion et l'appartenance font que la diversité fonctionne.
- (6) **GROUPES MARGINALISÉS ET TRADITIONNELLEMENT TENUS À L'ÉCART DU POUVOIR** Les groupes de personnes qui doivent surmonter des défis et des obstacles au quotidien, comme les Autochtones, les minorités sexuelles et de genre (2SLGBTQ+), les immigrants, les personnes en situation de handicap, les personnes racisées et les femmes.
- (7) **BARRIÈRES SYSTÉMATIQUES** Les obstacles qui empêchent des groupes ou des collectivités de personnes à participer pleinement à la vie sociale, économique et politique et à en bénéficier. Ils peuvent être cachés ou involontaires, mais tout de même intégrés dans le fonctionnement de la société. Nos préjugés et nos stéréotypes, ainsi que nos politiques, nos pratiques et nos procédures, contribuent à les renforcer.

5. ÉNONCÉ DE POLITIQUE

1. La Ville de Bathurst s'engage à :

- a) déployer des efforts pour assurer et maintenir l'équité et l'inclusion dans ses pratiques d'emploi et les services offerts aux résidents;
- b) représenter les diverses communautés desservies par la Ville de Bathurst et évoluer avec elles;
- c) déployer des efforts pour assurer et maintenir un effectif représentatif des diverses communautés à Bathurst;

- d) créer un milieu de travail équitable et inclusif où chacun des membres de l'équipe est traité avec respect et où l'on célèbre et encourage une variété de perspectives;
- e) s'assurer qu'aucune personne ne se voit refuser des possibilités d'emploi pour des raisons non liées à ses compétences;
- f) diriger avec respect et tolérance pour encourager tous les employés à faire de même dans leur travail au sein de notre organisation;
- g) continuer l'investissement constant de ressources dans des initiatives visant à créer un milieu de travail qui privilégie le bien-être, l'esprit d'équipe et la collaboration des employés;
- h) offrir un environnement à l'abri du harcèlement et de la discrimination pour que tous les employés puissent exprimer leur opinion et signaler toute inconduite.

2. La présente politique est appuyée par les trois engagements suivants :

- a) Sensibilisation et éducation
- b) Emploi et recrutement
- c) Équité systématique et structurelle

3. Premier engagement : Sensibilisation et éducation

Accroître la sensibilisation, les connaissances et les compétences de l'effectif en vue de favoriser une culture de travail inclusive, diversifiée et équitable à la ville de Bathurst.

4. Deuxième engagement : Emploi et recrutement

Continuer à bâtir un effectif diversifié qui est représentatif des diverses collectivités à Bathurst.

De plus, la Ville de Bathurst récompense l'excellence et tous les employés sont promus en fonction de leur rendement. Tous les gestionnaires sont formés pour s'assurer que les employés sont traités équitablement et évalués objectivement.

5. Troisième engagement : Équité systématique et structurelle

Éliminer les barrières systématiques auxquelles se heurtent les groupes marginalisés et traditionnellement tenus à l'écart du pouvoir dans les programmes, services, politiques et directives de la Ville de Bathurst, et s'assurer que les politiques et les pratiques municipales sont inclusives et équitables.

6. POLITIQUES CONNEXES

- Politique sur le code de conduite
- Politique sur un milieu de travail respectueux
- Programme de bien-être en milieu de travail
- Programme d'aide à l'employé

7. HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Date (yyyy/mm/jj)	Description du changement	Parties	Personne qui a entré la révision (Titre du poste)	Personne qui a autorisé la révision (Titre du poste)